



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h - 8h20	Accueil sous la surveillance des éducateurs				
8h20 - 9h10	Cours	Remédiation	Cours	Cours	Remédiation
9h10 - 10h	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10h - 10h50	Cours	Cours	Cours	RDC math	Cours
10h50 - 11h05	Récréation				
11h05 - 11h55	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11h55 - 12h45	Cours AC	Cours	Cours	Cours	Heure API-PIA
12h45 - 13h45	Pause de midi		Aide scolaire Bruxelles laïque	Pause de midi	
13h45 - 14h35	Cours	Cours AC		Cours AC	Cours
14h35 - 15h25	Cours	Cours		Cours	Cours AC
15h25 - 16h15	Ecole des devoirs	Cours		Cours	Cours
16h15 - 17h05	Ecole des devoirs	Ecole des devoirs		Ecole des devoirs	Ecole des devoirs

Cours = 28 périodes de formation commune

Cours AC = 4 périodes d'activités complémentaires au choix

→ 4 périodes de latin

→ 2 périodes d'activités scientifiques et 2 périodes d'activités mathématiques

→ 2 périodes d'activités économique, 1 période de conversation néerlandais et 1 période d'éducation artistique

Ces heures d'activités complémentaires peuvent être remplacés par des cours de soutien en mathématiques, français ou néerlandais pour aider l'élève.

Remédiation en français, néerlandais et sciences : ces heures sont ponctuellement conseillées aux élèves. Leur fréquentation est volontaire.

RDC math = activités de remédiation, consolidation ou dépassement en mathématique obligatoires pour tous. Les élèves sont répartis en petits groupes pour permettre une pédagogie différenciée. *

Heure API-PIA : réunion des élèves avec leur titulaire pour améliorer le bien-être des élèves au sein de la classe et de l'école (API) et pour gérer le PIA (Plan individuel d'apprentissage). Pour permettre une pédagogie différenciée, les élèves peuvent être répartis en petits groupes.

Pause de midi : Les élèves mangent au restaurant scolaire avant une récréation.

Ecole des devoirs : sa fréquentation est gratuite et volontaire.

* La répartition des heures peut être modifiée selon les classes.